



Chavannes-le-Chêne, le 11 mai 2011

Préavis no 01/2011

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

les comptes et la gestion pour l'année 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2010 est joint au présent préavis. Tout comme ces dernières années, l'exercice peut être considéré comme bon.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 110'058.71**. La perte réelle, bénéfice d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires se monte à fr. 506.39.

Les **amortissements comptables et attributions obligatoires** suivants ont été effectués :

Poste :	fr. 10'000.00
Abri Pci :	fr. 8'000.00
Four :	fr. 14'000.00
Grande salle:	fr. 16'000.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Terrain :	fr. 5'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemin	fr. 8'990.10
Covet	fr. 4'999.00
Pompiers :	fr. 4'576.00

Reprise du fonds de réserve « forêt » : fr. 3'000.00

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires** à **fr. 110'565.10**

Le bénéfice net de l'exercice 2010 est de fr. 2'493.61.

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2010 :

Recettes :

Les sommes budgétées au fonds de plafonnement et fonds de péréquation sont conformes aux prévisions. Nous avons pu constater une rentrée d'impôts plus importante que budgétée, ce qui nous a permis malgré les dépenses supplémentaires ci-dessous de clôturer des comptes équilibrés.

Dépenses :

Les dépenses ont été bien maîtrisées par rapport au budget.

Finances : Le canton nous a rétrocédé un montant de **fr. 25'412.00** sur la péréquation 2009, mais nous avons dû payer un supplément sur la facture sociale 2009 de **fr. 27'322.00** ce qui nous donne un surplus total de **fr. 1'910.00**.

Chemins : Nous avons terminé la 1^{ère} étape de la réfection des chemins de Montborget, de Murist, de La Ruchille ainsi que diverses pattes d'oies (préavis municipal no 61 du 19 mai 2009) pour un montant de **fr. 66'906.75**. Pour la totalité de ces travaux nous avons touché des subsides pour un montant de **fr. 112'000.00**.

Bâtiments :

Eglise : Réfection des cloches pour un montant de **fr. 12'709.25**. Ce montant a été réglé en partie par un don anonyme

Four : Diverses réfections pour la remise en état de l'appartement pour un montant de **fr. 13'400.00**

Instruction publique et cultes : Augmentation du coût scolaire de **fr. 19'422.05** ainsi que de l'enseignement spécialisé de **fr. 9'882.00**.

Sécurité sociale : Augmentation générale des coûts des services pour un montant global de **fr. 56'515.35**.

FC Chavannes-le-Chêne : Un don de **fr. 10'000.00** a été effectué en faveur du FC Chavannes, pour le financement des nouveaux projecteurs.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de demander au Conseil général
entendu le rapport de la Commission de gestion
et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Art. 1. : Les comptes de l'exercice 2010 sont acceptés.
Charges : fr. 875'341.92 Revenus : fr. 877'835.53
Bénéfice : **fr. 2'493.61**

Art. 2. : La répartition du bénéfice est acceptée telle que proposée dans le préavis

Art. 3. : La gestion de l'exercice 2010 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

F. Marmier

N. Mercier